

Jean-Baptiste André Godin à Perruchot et Chalumeau, 24 mars 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 1 p. (21v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Perruchot et Chalumeau, 24 mars 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49843>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [24 mars 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Perruchot et Chalumeau](#)

Lieu de destination Corbigny (Nièvre)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin répond à la lettre de Perruchot et Chalumeau du 22 mars 1879 : il leur indique qu'il est prêt à vendre le terrain au prix qu'il l'a acheté, soit 1 000 F, en consentant à perdre les frais d'acquisition ; il estime à 25 F le montant des travaux à faire pour remettre le terrain dans son état d'origine.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- Sur le folio 21v sont copiés la lettre de Godin à Perruchot et Chalumeau du 24 mars 1879 et la lettre de Godin à Henry Levasseur du 24 mars 1879.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 17/10/2024
